



Hermance - Secteur 1

fiche RAC-HER-0074

Recensement architectural du canton de Genève (RAC-2018). Chef de projet: Frédéric Python. Mandataires: Atelier Archiplein et Karina Queijo. Auteurs: Angela Durruthy Colas Bédât, Francis Jacquier, Karina Queijo, Bruno Santos, Marikit Taylor, Catherine Theiller. Evaluation patrimoniale: commission scientifique de suivi, 1er février 2019. © Office du patrimoine et des sites.

Maison rurale puis restaurant - Quai d'Hermance 10

Hermance

Quai d' Hermance 10

Parcelle: 28:1060

Bâtiment GE: 83

EGID: 1018317



Evaluation

Valeur: Exceptionnel

Description

La maison - également appelée «maison Bossart» - est située dans le Bourg-Dessous d'Hermance. Elle est déjà cadastrée en 1731 comme «maison, grange et place» appartenant à Charles Maret. En 1809, l'ensemble est signalé comme divisé en quatre parcelles: une place (au sud-ouest) et une maison (au nord-ouest) appartenant à Jacob Delarue; une grange (au sud-est) et une maison (au nord-est) appartenant à George Aimé Delarue.

La maison, située face au lac, longée par la rue Centrale au nord et par la rue du Midi au sud, n'est contiguë que du côté est, à la ruelle des Galeries 3 (nord-est) et à la rue du Midi 34 (sud-est). Alors qu'elle est aujourd'hui séparée du lac par le quai d'Hermance, en 1731, elle semble avoir «les pieds dans l'eau» (Ruffieux & Berti 2014). De plan rectangulaire, elle s'élève sur deux étages sur rez-de-chaussée, couverts par un toit à deux pans et demi-croupe revêtu de tuiles plates. Sa large façade côté lac, infléchie en son centre, s'articule en cinq travées de fenêtres rectangulaires, avec deux portes au rez-de-chaussée. Sa façade sud, tripartite et haute d'un seul étage, est protégée par un avant-toit très débordant permettant de créer des espaces abrités en avant de la façade proprement dite. La partie gauche – flanquée par un mur occidental percé d'une arcade en plein cintre surmontée par une baie vitrée – correspondait à la partie d'habitation avant la réhabilitation du bâtiment en 2014; elle est percée, au rez-de-chaussée, par une porte et une fenêtre à encadrements de molasse appareillée avec linteau surbaissé délardé; un escalier extérieur tournant mène au 1er étage. La partie centrale de la façade correspondait à la grange; elle est percée par une grande porte à arc surbaissé, surmontée par une large baie vitrée rectangulaire. Le rez-de-chaussée de sa partie droite – partie qui, avant 2014, correspondait à l'étable et à l'écurie – n'est percé que d'une porte rectangulaire, tandis que le 1er étage, agrémenté d'une galerie en bois (transformation de l'ancien fenil en 2014), est percé d'une porte et d'une baie rectangulaire. Les trois parties de cette façade sud sont séparées l'une de l'autre par des murets; celui de gauche, élevé au-dessus du parapet de l'escalier extérieur, se poursuit par une structure en bois. La façade nord, haute d'un seul étage sur rez-de-chaussée, s'articule en trois travées de fenêtres à encadrement rectangulaire, avec porte au rez-de-chaussée, à l'est, dans un traitement identique à celui de la façade occidentale.

Les analyses archéologiques (Zoller 2012; Ruffieux & Berti 2014) ont montré que le mur mitoyen oriental du bâtiment présente – jusqu'à la moitié du 1er étage – une maçonnerie de pierres de rivière disposées en biais et

datant du XIII^e siècle, qu'il était percé par deux meurtrières à encadrements chanfreinés, et qu'il pourrait par conséquent avoir constitué une partie du mur d'enceinte occidental de la ville (Deuber Ziegler & Deuber 2012). Ce mur a par la suite été surélevé trois fois, en fonction des travaux de construction aux maisons qui sont venues s'y adosser (vestiges des limites de murs pignons, appartenant peut-être aux maisons mitoyennes). Les murs de la moitié nord de la maison, particulièrement épais, sont postérieurs au XIII^e siècle; ils sont posés sur des fondations à gros moellons, et leurs ouvertures actuelles sont venues remplacer des ouvertures anciennes plus étroites, dont quelques vestiges ont été observés (Deuber Ziegler & Deuber 2012; Ruffieux & Berti 2014). Il semblerait que cette moitié nord ait constitué la partie primitive du bâtiment du quai d'Hermance 10 – probablement «un bâtiment civil construit en avant du mur d'enceinte à une époque où la défense du front du lac n'était plus aussi sensible qu'au XIII^e siècle», entre le XIV^e et le XVII^e siècle (Ruffieux & Berti 2014) –, à partir de laquelle celui-ci s'est développé en plusieurs étapes de construction. Une première extension vers le sud-est semble avoir eu lieu avant 1731, le long du mur d'enceinte, aboutissant – comme le supposent Ruffieux et Berti – à la grange attestée sur la mappe sarde et cadastrée à cet emplacement en 1809. Le quart sud-ouest du bâtiment actuel, à partir du niveau du désaxement de la façade occidentale, a été construit en deux phases: une première entre 1809 et 1849 (phase V du plan de Ruffieux & Berti 2014), prolongée vraisemblablement en 1865 (phase VI/VII du plan de Ruffieux & Berti 2014), époque également probable d'ouvertures à encadrements de molasse dont les vestiges ont été observés (ils sont aujourd'hui recouverts par le crépi; Ruffieux & Berti 2014).

Chronologie

1731 - Cadastration

- (en 1731) : Maison, grange et place
- Propriétaire(s): MARET Charles

Sources

- Archives départementales de Haute-Savoie - 1 C d 215-B copie, 1507 - Mappe sarde (plan), Hermance
- AEG - D Rg 36, 1507 - Mappe sarde (registre), Hermance

1809 - Cadastration

- (en 1809) : Place; Grange; Maison; Maison
- Propriétaire(s): DELARUE Jacob
- Propriétaire(s): DELARUE George Aimé
- Propriétaire(s): DELARUE George Aimé
- Propriétaire(s): DELARUE Jacob

Sources

- AEG - Cadastre E 3, Hermance, section A, 255, 257, 258 et 259
- AEG - Cadastre E Rg 20, Hermance, section A, 255, 257, 258 et 259

1849 - Cadastration

- (en 1849) : 83, logement, maçonnerie, 113m²; 82, logement et dépendances, maçonnerie et bois, 134m²
- Propriétaire(s): DELARUE Jacob [bâtiment no 83]
- Propriétaire(s): Delarue Jean Marie [82, lettres a, e et d]; Delarue Claude François [82, lettres b et d]

Sources

- DCMO, Archives du cadastre - Registres comptes bâtiments, Hermance, 42
- DCMO, Archives du cadastre - Registres comptes bâtiments, Hermance, 46

1865 - Transformation

- TP 1865/197 (le 09.09.1865) : Exhausser un mur pour établissement d'un bâtiment soit pavillon donnant du côté du quai
- Propriétaire(s): DELARUE Jean Marie

Sources

- AEG - TP 1865/289

1916 - Construction

- TP 1916/62 (le 28.02.1916) : Mur
- Propriétaire(s): DELARUE Louis

Sources

- AEG - TP 1916/62

1945 - Transformation

- DD 18400 (le 03.10.1945) : Démolition annexe et transformation façades
- Architecte(s): TREAND Louis
- Propriétaire(s): PAHUD-DELARUE

Sources

- Archives microfilmées DTP - DD 18400

2013 - Transformation

- DD 105050 (le 25.07.2013) : Restauration et transformation de trois logements et d'un restaurant
- Architectes: S. Fuchs et J. A. Garcia Cabrera
- Propriétaire(s): Commune d'Hermance

Sources

- Base SAD - DD 105050

2014 - Transformation

- DD 105050 (le 13.10.2014) : (Restauration et transformation de trois logements et d'un restaurant), modifications internes
- Architectes: S. Fuchs et J. A. Garcia Cabrera
- Propriétaire(s): Commune d'Hermance

Sources

- Base SAD - DD 105050

Bibliographie

- Bory, Monique (dir.), Recensement architectural du canton de Genève: commune d'Hermance, 1978, fiche 25
- Erica Deuber Ziegler, Rapport historique (2012) - DD 105050 - Ancienne maison Bossart, quai d'Hermance 10
- Gaston Zoller, Evaluation archéologique (2012) - DD 105050 - ancienne maison Bossart, quai d'Hermance 10
- Service cantonal d'archéologie, Philippe Ruffieux, Marion Berti, Rapport sur le suivi de chantier (2014) - DD 105050 - Ancienne maison Bossart, quai d'Hermance 10
- Guide artistique de la Suisse, Tome 4a: Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Société d'histoire de l'art en Suisse, 2011, p. 532
- Ruffieux, Philippe, «Chronique archéologique 2014: Hermance GE, Quai d'Hermance 10», in Annuaire d'archéologie suisse, 98, 2015, pp. 175-274, p. 242
- Ruffieux, Philippe, «Nouvelles données sur le front lacustre de la ville neuve d'Hermance», in Patrimoine et

- Dossier SCA He 20

Iconographie

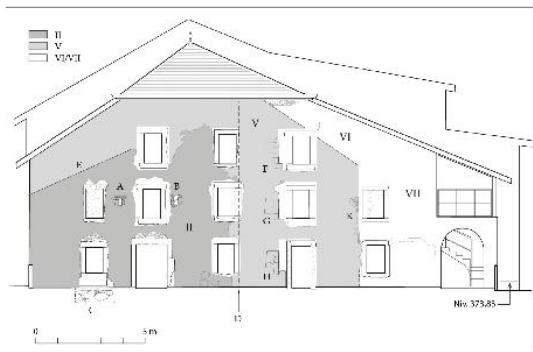


Figure 23. Relevé schématique de la façade (M3 et M4).

Façade ouest, relevé

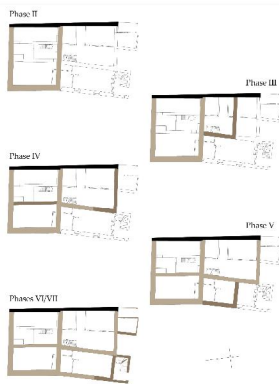
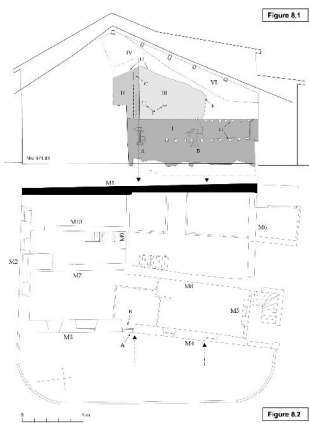


Figure 24. Plan des étapes successives de construction de la maison.

Étapes de construction du bâtiment



Plan, et relevé du mur mitoyen avec les Galeries 3 et la rue du Midi 34.



Façades sud et ouest



Façade ouest



Façade ouest, détail de baies



Façade nord



Façade nord, détail de la porte piétonne



Façades nord et ouest



Façade sud (ancienne partie dépendance comprenant à l'origine une grange et une écurie)



Façade sud, détail de l'entrée, escalier extérieur en molasse



Façade sud, détail de la porte d'entrée



Façade sud, détail



Date de génération : 2019-07-16